

Compte rendu de la conférence sur la laïcité 19/11/2022 par Marie Christine Bernard

Les deux lieux d'église en milieu rural que sont le Puits d'hiver à Chichery et Partage à Sainte Genevieve des bois ont proposé une conférence samedi 19 novembre à Champignelles sur le thème de la laïcité. Quelques 70 personnes ont répondu à l'invitation.

Cette invitation fait suite à une lecture en petit groupe du livre : *La laïcité ça repose Dieu* qui s'est fait au Puits d'hiver notamment et qui nous a donné envie de poursuivre la réflexion avec l'auteure.

Marie Christine Bernard est une femme laïque, théologienne, formée en philosophie, spécialisée en anthropologie. Elle est aussi conférencière, coach en entreprise, formatrice, auteure, comédienne.

MC Bernard se définit comme chrétienne, issue de l'institution catholique, mais n'en fait plus partie : « Je suis toujours d'Église et disciple du Christ...pleine d'espérance pour l'Église du Christ, qui englobe tous les hommes et femmes de bonne volonté. »

Le thème de la conférence est ainsi introduit : « Je défends en tant que croyante la laïcité à la française. Mais ce cadre adapté pour vivre ses croyances est en train de basculer. »

Quelques extraits :

La **laïcité, issue de la loi de 1905** repose sur trois principes : la liberté de conscience et celle de manifester ses convictions dans les limites du respect de l'ordre public, la séparation des institutions publiques et des organisations religieuses, et l'égalité de tous devant la loi quelles que soient leurs croyances ou leurs convictions. Il s'agit d'affranchir l'État de toute tutelle religieuse, et donc interdire aux religions toute ingérence dans ses affaires. La neutralité des institutions républicaines sera donc décrétée et garantie. Dans le même temps l'État se déclare incompétent en matière religieuse. La laïcité à la française est un cadre légal permettant à toute croyance, comme à toute opinion, d'exister et de s'exprimer, sous réserve qu'elle n'entraîne pas de troubles à l'ordre public, et qu'elle ne soit porteuse d'aucune incitation à la haine, ni de propos racistes, sexistes, homophobes ou révisionnistes.

Mais l'un des problèmes posé par ce concept de laïcité, peut-être celui qui est à la source de beaucoup de malentendus, de mésinterprétations est son absence de définition juridiquement précise.

En France, la loi de la République protège les citoyens contre les excès de la religion.

La laïcité n'a pas à devenir une religion, c'est une règle du jeu pour vivre ensemble, vivre en paix, faire une nation plurielle mais une seule nation.

De grandes différences existent selon les pays : Dans les pays anglo-saxons, il n'y a pas d'inconvénients à ce que les gens vivent entre eux selon les communautés : On se mélange peu alors. En France, le projet est de faire une seule nation. Nous n'avons jamais été aussi mélangés qu'aujourd'hui : multicolores, multiculturels...C'est extraordinaire ! La culture, ça doit bouger, en construisant un nous national. La laïcité française vise à ce vivre ensemble dans le respect des uns et des autres. Mais Il y a une forte influence en France de la culture américaine qui envahit notre espace mental et pousse au communautarisme.

Dans toutes les religions existe un risque de violences, dans toutes les religions on retrouve des ressources spirituelles. Toute religion a à voir avec la politique, car elle a une incidence sur la vie de la cité, au service du bien commun. On ne peut séparer culture et religion.

La loi de 1921 sur les séparatismes souligne que des poches entières de la société se séparent à leur manière pour vivre leur religion. Vis-à-vis de l'Islam intégriste, nous avons fait fausse route au nom de la tolérance...Les fantômes des problèmes non vus précédemment sont là avec les atteintes multiples au principe de laïcité : plusieurs points de crispation, notamment dans l'école. On a sous-estimé le coté militant extrémiste de certains en tant que minorité agissante.

Mais il y a aussi l'intégrisme catholique, puissante force de frappe d'une église qui perd sa crédibilité et se vide. Et bien d'autres intégrismes religieux encore....

Citant Delphine Horvilleur, elle nous dit « La laïcité française n'oppose pas la foi à l'incroyance. Elle ne sépare pas ceux qui croient que Dieu veille, et ceux qui croient aussi ferme qu'il est mort ou inventé. Elle n'a rien à voir avec cela. Elle n'est ni fondée sur la conviction que le ciel est vide ni celle qu'il est habité, mais sur la défense d'une terre jamais pleine, la conscience qu'il y reste toujours une place qui n'est pas la nôtre. La Laïcité dit que l'espace de nos vies n'est jamais saturé de convictions, et elle garantit toujours une place laissée vide de certitudes. Elle empêche une foi ou une espérance de saturer tout l'espace. En cela, à sa manière, la laïcité est une transcendance. Elle affirme qu'il existe toujours en elle un territoire plus grand que ma croyance, qui peut accueillir celle d'un autre venu y respirer. »

Marie-Christine Bernard a conclu son intervention en nous disant que « grâce à la loi de 1905 sur la laïcité Dieu n'est plus enfermé... »

